

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Juillet 2021

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR

- 1 FETE DE COUNOZOULS
- 2 PETITION COFOR (Communes Forestières)
- 3 QUESTIONS DIVERSES

PRESENTS

Patrick de BOISSIEU, le Maire
Jean-Luc SPLITT, le 1° Adjoint,
Jérôme TALUT, le 2° Adjoint
David IMBERT
Jean Pierre POUCHAIRET
Régis RIGONI
David TOBIE

1 FETE DE COUNOZOULS 2021

Les nouvelles directives gouvernementales de lutte contre la recrudescence des incidences du COVID dans le département de l'Aude sont encore attendues.

Le maintien ou l'annulation totale ou partielle de la fête annuelle du village les 7 & 8 Août 2021, est mise au débat du Conseil. Les membres ont exprimé leurs points de vue sur le sujet, en suite de quoi le Conseil décide de ne pas autoriser le Groupement de la Jeunesse à organiser la fête annuelle du village.

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 7

2 PETITION COFOR (Communes FORestières)

Dans le contexte actuel de dégradation des conditions climatiques, et malgré des prises de position de représentants de l'Etat soutenant la filière bois et les forêts françaises, l'annonce de dispositions visant à réduire les prestations de l'ONF et à augmenter les tarifs de leurs rétributions par les communes forestières, a mobilisé les représentants de ces communes au travers du COFOR.

Le territoire des 5 villages du Madres est essentiellement forestier.

La forêt de Counozouls est privée et n'est pas directement impactée par ces mesures, mais les liens avec les communes voisines (entretien du réseau viaire, entretien et mode d'exploitation du bois d'œuvre et d'usage) auront inévitablement des conséquences dommageables sur son territoire si ces mesures sont appliquées.

En conséquence, après lecture au Conseil d'un projet de pétition venant du COFOR visant à refuser ces mesures, le Maire propose au Conseil de prendre une délibération pour envoyer cette pétition aux décideurs de l'Etat en soutien aux communes directement concernées.

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 7

3 QUESTIONS DIVERSES

- **Convention Régie électrique :**
La convention avec l'entreprise AXAT ELEC EURL est revenue signée et donc opérationnelle
- **Convention éclairage public**
La convention avec l'entreprise AXAT ELEC EURL est revenue signée et donc opérationnelle
- **Challenge du Madres**
Le Maire précise les dernières dispositions d'organisation, notamment celle d'installer un stand de ravitaillement pour le passage du trail dans l'après-midi du samedi 31 Juillet, place de la Fontaine Ronde
- **Signalétique**
Sur le panneau d'information déplacé à l'entrée du village ont été fixés le plan de Counozouls et la carte des sentiers de randonnée

Parking :

- Pour faire face à la surcharge en été des parkings de la Croix et de l'Eglise, quelques dispositions ont été prises :
- o 7 places de parking ont été réalisées par un travail de terrassement et l'installation de barres de sécurité contre les chutes grâce à l'habileté des employés municipaux.
 - o A la demande de la municipalité, la plupart des véhicules « ventouses » stationnés sur le parking et sans mouvement régulier ont été déplacés aux Espujades par leurs propriétaires.

Demande d'achat de terrain

La municipalité a reçu de la part de Didier Merlat une demande pour l'acquisition d'une bande de 2 mètres de terrain le long de sa maison d'habitation.

Le terrain concerné n'appartient pas encore à la commune (échange en cours avec Alain Vidal).

La demande a été soumise au Conseil municipal qui, après discussion, a décidé à l'unanimité de ne pas donner suite favorable à cette demande.

D'une part, l'emprise du projet « Entrée de Village » porte sur l'actuel terrain de boules et sur le terrain considéré dans son ensemble, l'amputer d'une bande de terrain serait compromettant pour lui.

D'autre part, il n'est pas dans l'intérêt collectif de créer une servitude de passage qui hypothèquerait l'avenir constructible de cette parcelle.

Contrôle du stationnement des véhicules sur le terrain de jeux

A la bonne saison, chaque année, des camping-cars arrivant au village s'installent spontanément sur le terrain de jeux, et il est difficile lorsqu'ils y sont stationnés de les en déplacer.

Pour pouvoir contrôler l'accès aux voitures et aux véhicules de ce gabarit et le permettre en cas d'évènement ponctuel ou de forte affluence sur le village, le Conseil a décidé de mettre en place à l'entrée du terrain de jeux un dispositif amovible avec cadenas (borne, chaîne, barre, portique...). Le système le mieux adapté sera installé dès que possible.

Dossier ESTAMPE (garage effondré)

Dans le but de maîtriser le terrain appartenant à Monsieur Estampe sur lequel est encore présente la ruine du garage à l'entrée du village, une proposition d'échange lui a été faite par l'intermédiaire de sa curatelle.

La réponse négative a été lue aux membres du Conseil qui ont envisagé plusieurs suites à donner à ce dossier pour s'affranchir de cette verrière à l'entrée du village.

Travaux sur réseaux eau-assainissement et pluvial

Le Maire a résumé les travaux difficiles en cours ou réalisés par les cantonniers, sur les réseaux eau-assainissement et pluvial du village, suite à des dysfonctionnement ou des fuites de ces réseaux:

- Rue du Castel
- Rue du Britou
- Quartiers Empereur & Barri

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est close à 20h30'

Rédaction : Patrick de Boissieu
à COUNOZOULS le 2 Août 2021